Téléphone : 04 68 74 01 55
Courriel : mairie@luc-sur-aude.fr
Web : https://luc-sur-aude.fr

PV DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du	18 Août 2025
Convocation du	08 Août 2025
Conseillers en exercice	9
Conseillers présents	7
Président	Jean Claude Pons
Secrétaire	Dominique DROIT
Heure début de séance	18H00

Absent : Marion BIFANTE
Absent excusé : Simon ESCOFFIER – Hedy DARGERE -
Présent : Reginald LOBJOIE - Christian GARCIA - Jean Claude PONS - Clara RIVIERE - Annie PICCIN - Dominique DROIT - Simon ESCOFFIER

Pouvoir : ☐ Non ☒ Oui Hedy Dargere à Jean Claude PONS

Documents remis : /

1) *Election du secrétaire de séance*

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance dans le sein du Conseil, Monsieur DROIT Dominique ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2) *Approbation du dernier PV du conseil municipal*

Le compte rendu ayant été soumis dans sa version provisoire n'a pas appelé de commentaire de la part de la majorité des membres présents

3) *Cession de la parcelle A1415 à l'ASL du pech des Possibles*

L'association du PECH DES POSSIBLE souhaite acquérir la parcelle A1415 qui a été prévue lors de la constitution du lotissement comme étant disponible à tous les habitants de ce lotissement. Aujourd'hui, les collectif souhaite réaliser une structure sur cette parcelle. Monsieur le maire propose de céder la parcelle A1415 pour 1 € symbolique, en contrepartie, il sera inscrit dans l'acte de vente que l'entretien du bassin de rétention devra être assuré par les collectif du Pech des Possible.

Délibération adoptée à
7 Voix pour
0 Voix contre
0 Abstention(s)

4) *Contrats CDD à B. MORENO et CDI à N SOULIE*

L'accueil périscolaire de midi n'est plus assuré par l'association les Francas, Mme Moreno n'effectue plus les taches de ménage.
Suite au départ en retraite de B Moreno la commune réajuste son organisation de soutien à l'école et aux activités péri-scolaires.
Madame Nina SOULIE est recrutée à compter du 01/09/2025 pour un emploi en CDD pour une période allant du 01/09/2025 au 31/08/2026 inclus. Le recrutement est effectué au SMIC.
Mme MORENO Brigitte demande à prolonger son emploi en 2025/2026, en CDD pour 22,5 heures p/semaine pendant du 01/09/2025 au 31/08/2026. Cet emploi sera rémunéré au SMIC.

Délibération adoptée à
7 Voix pour
0 Voix contre
0 Abstention(s)

5) *GEMAPI – Adhésion de la CC Limouxin au SMARR APTB Aude*

La compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) revient à la communauté des communes.
La communauté des communes demande de prendre la gestion de la partie domaniale du fleuve de l'Aude au SMMAR à partir du 1er janvier 2026.

Délibération adoptée à
7 Voix pour
0 Voix contre
0 Abstention(s)

6) *Délibération sur le concentrateur solaire*

Lors de sa session du 19/9/2023, le conseil municipal décidait que « La commune a été saisie par l'association « Cause commune » afin de pouvoir utiliser un terrain communal WA74 « le champ long » pour monter un projet pilote de four solaire.
Monsieur le maire propose d'établir un bail emphytéotique pour la location de cette parcelle dont le loyer sera de 50€/an.
Le bail ne sera signé que lorsque les conditions d'utilisations auront été définies et lorsque le projet sera finalisé.
Il est précisé ce jour que cette aide est accordée au titre de l'article L.1511-3, en tant qu'aide à l'immobilier d'entreprise.

Délibération adoptée à
7 Voix pour
0 Voix contre

0 Abstention(s)

*7) **Questions diverses***

Monsieur le Maire propose prévoir un don d'un montant de 1 500€ aux sinistrés du feu à BIZANET. Mr le Maire est chargé d'identifier la structure à même de recevoir ce don afin de venir en aide aux sinistrés.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisée, la séance est levée à 18H40.

Le secrétaire — Le Maire

Adjoint au maire — JC Pons

Dominique DROIT